



HÔTEL  
SALOMON DE ROTHSCHILD  
PARIS

## 01 UN CADRE UNIQUE

## 02 LES ÉTAPES À NE PAS MANQUER

## 03 PLANS & CARACTÉRISTIQUES

Fiche technique de l'hôtel  
Les espaces extérieurs

## 04 LOGISTIQUE

Accès et livraisons  
Cohabitation  
Gestion des déchets

## 05 PRESTATIONS

Incluses  
Complémentaires exclusives

## 06 SIGNALÉTIQUE

Bannières extérieures aux fenêtres  
Panneaux extérieurs côté rue

## 07 SÉCURITÉ

Sécurité incendie

## 08 RÈGLES D'USAGE

Respect du lieu  
Respect des riverains

## 09 RSE



# 01 Un cadre unique

**BIENVENUE À L'HÔTEL SALOMON DE ROTHSCHILD**, une demeure chargée d'Histoire, au cœur d'un sublime jardin en plein Triangle d'Or !



Situé à quelques pas de la place de l'Étoile, cet hôtel particulier **construit par les Rothschild** à la fin du 19<sup>e</sup> siècle **sur les terres d'Honoré de Balzac** fut ensuite classé monument historique en 2005.

Cet espace inédit, entre tradition et modernité, d'une modularité remarquable, s'adapte à tous vos désirs pour accueillir de 100 à 1 300 personnes.

Huit salons de 65 à 120 m<sup>2</sup>, **entièrement restaurés**, une salle de réception de 500 m<sup>2</sup> équipée d'un matériel audiovisuel de pointe vous permettront d'imaginer tout type d'événement.

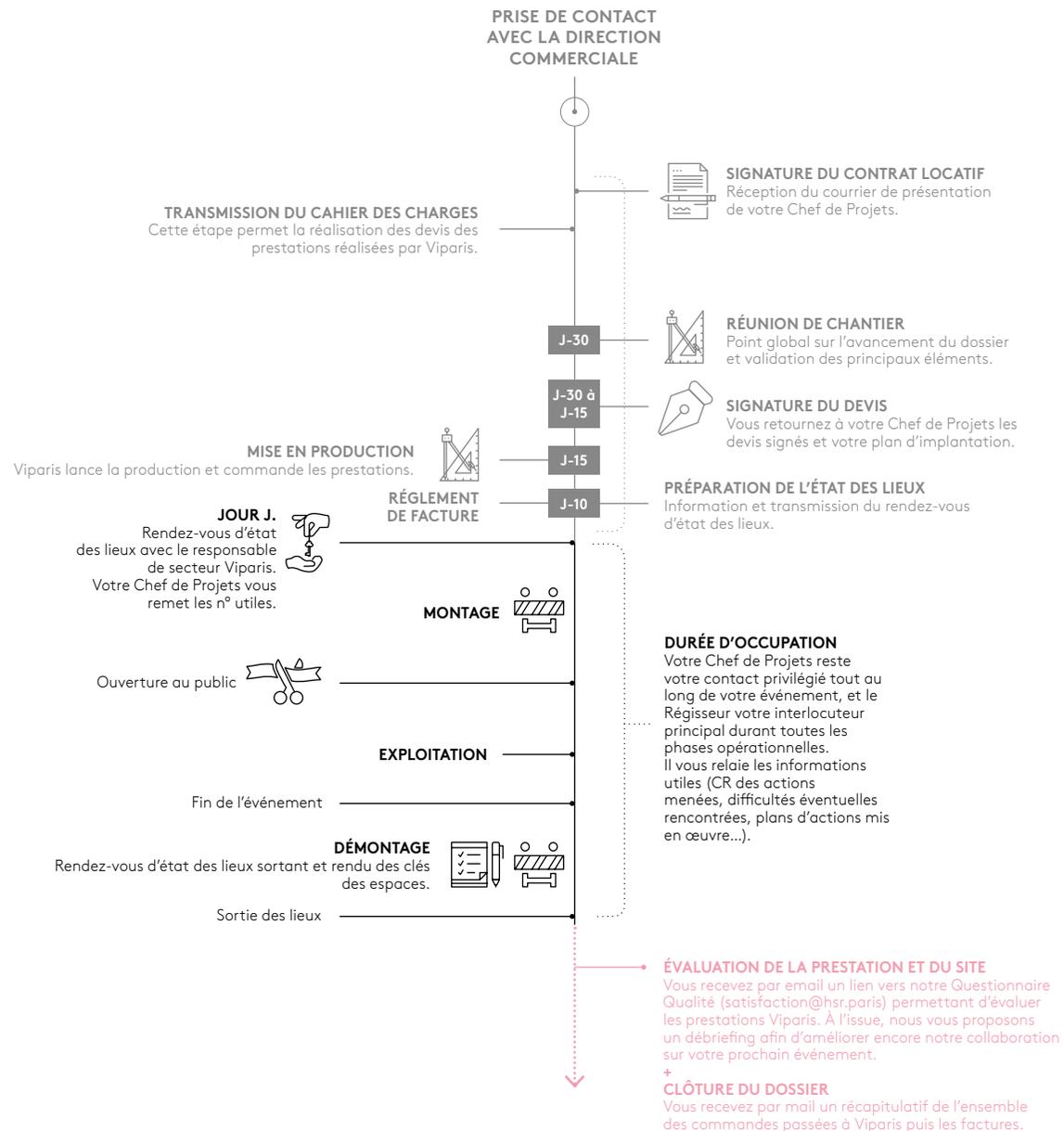
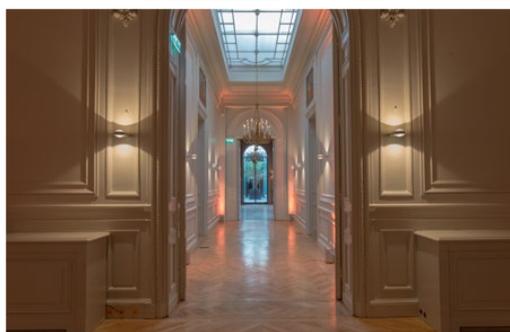


Notre démarche qualité, la « **Guest Attitude** », témoigne de notre volonté de faire de chaque étape de la visite de vos hôtes un pas de plus vers une **expérience inoubliable**. Toute l'équipe de l'Hôtel Salomon de Rothschild est ravie de vous accueillir dans l'un des sites géré par Viparis, et met toute son expertise au service de la réussite de votre événement.

Avant de démarrer cette aventure avec nous, vous trouverez dans ce guide toutes les informations pour une organisation sereine de votre événement. Vous découvrirez au fil des pages tout ce qu'il faut savoir sur nos espaces.

**Avec ce guide, Hôtel Salomon de Rothschild vous ouvre entièrement ses portes.  
Bonne lecture !**

# 02 Les étapes à ne pas manquer



# LES PLANS & CARACTÉRISTIQUES techniques des surfaces



HÔTEL  
SALOMON DE ROTHSCHILD  
PARIS

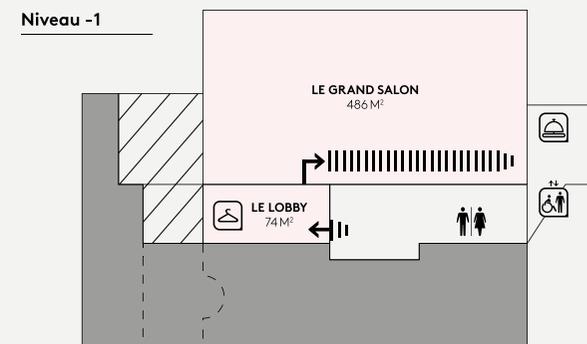
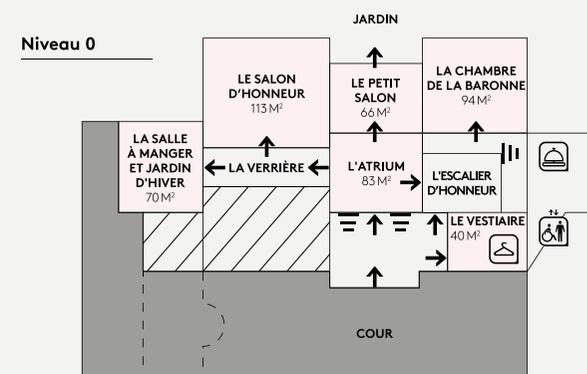
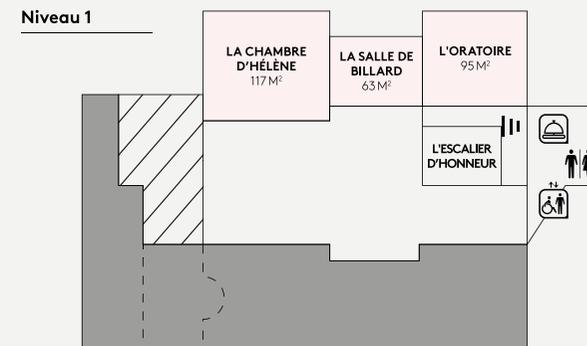
# 03 Fiche technique de l'hôtel

1 300 m<sup>2</sup>



Capacité*	Niveau	Surface (m <sup>2</sup> )	Hauteur max. sous plafond (m)	Théâtre	Classe	Cocktail	Repas assis
(EP) Le Grand Salon	-1	486	8	400	224	490	350
(EA) Lobby	-1	74	2,20	-	-	-	-
(EP) L'Atrium	0	83	12,30	-	-	-	-
(EP) La Chambre de la Baronne	0	94	4,58	80	40	185	60
(EP) Le Petit Salon	0	66	5,30	-	-	105	30
(EP) Le Salon d'Honneur	0	113	5,30	90	40	200	70
(EP) La Salle à Manger	0	70	5,28	-	24	130	50
(EA) Le Vestiaire	0	40	2,22	-	-	-	-
(EP) La Chambre d'Hélène	1	117	3,63	114	54	225	70
(EP) La Salle des Billards	1	63	4,30	-	-	120	30
(EP) L'Oratoire	1	95	4,05	82	36	185	60

(EP) = ESPACE POLYVALENT, (EA) = ESPACE D'ACCUEIL, \* NON CONTRACTUEL



# LES ESPACES EXTÉRIEURS notre atout majeur

---

## L'HÔTEL REPOSE DANS UN ÉCRIN DE VERDURE :

Le Jardin aux Biches, le Petit Parc, le Parc de la Fondation, la Cour d'Honneur.  
**3 900 m<sup>2</sup>** de jardins, allées et cour dont la gestion est plus respectueuse du  
voisinage et de l'environnement.

# 03 Les espaces extérieurs



280 m<sup>2</sup>

## Le Petit Parc

---

Accessible depuis le Petit Salon et la Salle à Manger

360 m<sup>2</sup>

## Le Jardin aux Biches

---

Accessible depuis la Cour d'Honneur et le Petit Parc



3 900 m<sup>2</sup>

## Le Parc de la Fondation

---

Accessible depuis le Petit Parc



# LOGISTIQUE

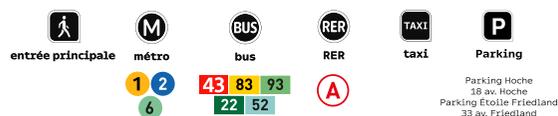


HÔTEL  
SALOMON DE ROTHSCHILD  
PARIS

# 04 Accès et livraisons

## LES DIFFÉRENTS ACCÈS

### Accès véhicules & parkings



### Parkings conseillés

Le stationnement des voitures des participants est impossible au sein de l'enceinte de l'Hôtel Salomon de Rothschild.

**Deux parkings publics sont disponibles à proximité immédiate :**

**Parking Indigo HOCHE**

14 avenue Hoche (sortie piéton au n°15)  
75008 PARIS

**Parking Indigo ÉTOILE FRIEDLAND**

41 avenue de Friedland (sortie piéton au n°31)  
75008 PARIS

### Accès aux transports en commun

Métro Ligne 1 : Station ÉTOILE ou GEORGES V

Métro Ligne 2 & 6

RER A : Station ÉTOILE

BUS : 22, 43, 52, 83, 93

### Accès aux personnes en situation de handicap

L'accès PSH se fait par l'entrée principale au 11 rue Berryer 75008 PARIS, l'intégralité du site est accessible en intérieur et en extérieur en dehors des zones gravillonnées non adaptées aux équipements roulants

### Ascenseur

L'ascenseur appartenant à Viparis est situé sur l'aile droite du bâtiment.

Il n'a pas vocation à être utilisé comme monte-charge bien qu'une certaine souplesse soit accordée pour faciliter les montages et démontages avec la mise en place de protections adaptées et sous réserve d'accord préalable du site :

**Dimensions avec protections :**

Profondeur : 130 cm

Largeur : Porte 90 cm / Intérieur 106 cm

Hauteur : Porte 200 cm / Intérieur 210 cm

Diagonale porte : 216 cm

Charge admissible : 625 kg / 8 personnes

# 04 Accès et livraisons

## LIVRAISONS, HORAIRES ET STATIONNEMENT

### Accessibilité

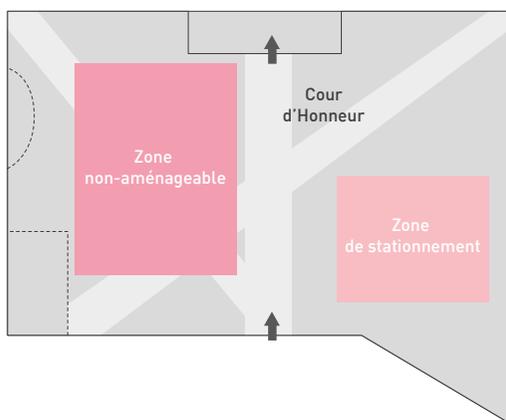
Véhicules autorisés 20 m<sup>3</sup> maximum

Hauteur 2,70 m

Largeur 2,20 m

Longueur 7 m

Horaires d'accès  
Entre 7h00 et 20h00 du lundi au vendredi  
Entre 9h00 et 20h00 les samedis, dimanches, jours fériés et veilles de JF



### Bon à savoir

En application du plan Vigipirate, le contrôle des véhicules entrant sur le site est obligatoire, nous vous remercions de nous transmettre votre planning de livraisons/reprises en amont de l'événement (nom de la société, nom du responsable & immatriculation des véhicules).

### L'ACCÈS À LA COUR D'HONNEUR EST RÉGLÉMENTÉ :

- Lieu de rassemblement en cas d'évacuation.
- Unique accès et zone de stationnement des moyens de secours.
- La cour est une zone commune à tous les locataires, elle doit rester propre et ne pas être encombrée.
- Le stockage est interdit sur les zones matérialisées en rose sur le plan ci-contre.
- Les allées matérialisées représentent les accès PSH, elles doivent rester libres en toute circonstance.
- Aucune construction n'est permise dans la cour d'honneur : dérogation possible sur demande.
- Seuls les chargements et déchargements y sont donc tolérés.

En période d'exploitation, le stationnement concomitant de 3 véhicules maximum peut être autorisé après accord de Viparis et sous certaines conditions : présence du chauffeur impérative (VL uniquement).

Toute activité située en dehors des horaires contractuels est facturée en heures supplémentaires.

**Les livraisons se font exclusivement par le 11 rue Berryer 75008 Paris, par la porte cochère donnant accès à la Cour d'Honneur.**

# 04 Cohabitation

**LA SOCIÉTÉ VIPARIS EST LE LOCATAIRE PRINCIPAL** de l'Hôtel Salomon de Rothschild, néanmoins le site est un **LIEU PARTAGÉ** avec quelques entreprises et le propriétaire « Fondation des Artistes ».

Ils accèdent au site via le 11 rue Berryer et peuvent accéder à leurs bureaux se situant dans la partie supérieure de l'hôtel via le vestibule.

- Certains espaces sont communs, l'accès est donc ouvert à tous : le vestibule, l'escalier d'honneur, la Cour d'Honneur.

Les allées bétonnées de la Cour d'Honneur permettent l'accès de l'ensemble du bâtiment, à toutes personnes en situation de handicap. Elles doivent par conséquent rester totalement libres.



## 04 Gestion des déchets

Dans une démarche de **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**, nous trions nos déchets et veillons au recyclage.  
Chaque organisateur et chaque prestataire **EST RESPONSABLE** de ses déchets.

Le site n'a pas de bennes à disposition, les déchets doivent donc être évacués par vos soins.

Pour un besoin spécifique, nous pouvons organiser la collecte de vos déchets tout en nous assurant de leur valorisation (sur devis).

**Pour en savoir plus :**

[www.viparis.com/fr/developpement-durable](http://www.viparis.com/fr/developpement-durable)



# PRESTATIONS



HÔTEL  
SALOMON DE ROTHSCHILD  
PARIS

# 05 Prestations incluses



## **Infrastructure technique**

- Éclairage général
- Éclairage de la façade de l'Hôtel (côté Cour d'Honneur)
- Climatisation/ chauffage des espaces/ alimentation électrique par prises murales fixes (consommation incluse selon respect de nos engagements RSE)

## **Logistique, sécurité & sûreté**

- Prestation sécurité incendie (personnel et matériel) sur la base d'un agent qualifié SSIAP2 en période de montage, exploitation et démontage, et d'un agent qualifié SSIAP1 en renfort pendant l'exploitation

## **Personnel technique**

- 1 régisseur site (vacation de 12 heures)

## **Aménagement & mobilier**

- Espace vestiaire jusqu'à 500 personnes, équipé de portants, cintres et tickets (mobilier Viparis) – hors personnel et mise en place
- Mise à disposition du mobilier Viparis : praticables, chaises, tables ... (selon disponibilité et hors mise en place)

## **Nettoyage**

- Remise à propre usuelle des espaces et extérieurs à l'issue de l'événement
- Entretien des sanitaires pendant l'exploitation (1 personne par étage loué)

## **Wifi**

- Wifi gratuit : accès Wifi 2.4 GHz, 2 Mbps maximum

# 05 Prestations complémentaires exclusives

## Équipement & personnel technique

- Intervention sur les équipements fixes (structures d'accroche, patch, câblage, luminaires...) par le personnel Viparis
- 1 Régisseur site (au-delà des 12h00 incluses)
- Manutention du mobilier Viparis

## Sûreté

- Prestation sécurité incendie (personnel et matériel) complémentaire
- Prestation sûreté conformément au cahier des charges du site, à la nature de la manifestation et à la gestion des flux piétons et véhicules

## Restauration

- Prestation assurée par le traiteur exclusif des lieux

## Internet, réseaux & téléphonie

- Connexions internet filaires
- Wifi personnalisé
- Réseaux informatiques dédiés (VLAN, WLAN)
- Lignes téléphoniques et lignes spécialisées

## Nettoyage

- Nettoyage complémentaire et spécifique
- Nettoyage des espaces en période de montage et d'exploitation
- Évacuation des déchets

## Signalétique

- Signalétique sur les infrastructures et les supports existants

## PRESTATIONS ADDITIONNELLES NON EXCLUSIVES

- **Prestations d'accueil** (hôtesses) et personnel de vestiaires
- **Voiturier**
- **Manutention** (hors mobilier Viparis)
- **Stationnement** voirie
- **Aménagements/décors**
- **Décoration florale**
- **Location matériel** divers (informatique, bureautique, talkies-walkies...)
- **Location mobilier**
- **Gardiennage/sûreté**

# SIGNALÉTIQUE



HÔTEL  
SALOMON DE ROTHSCHILD  
PARIS

# 06 Signalétique

## BANNIÈRES EXTÉRIEURES SUSPENDUES AUX FENÊTRES

- **2 Kakémonos :**
- Impression numérique quadri recto seul 900 DPI
- **Support :** bâche frontlit
- **Format :** 1,35 x 4,00 m
- **Quantité :** 2 exemplaires
- **Finitions :** Fourreau bas lesté, fermé sur les côtés
- Sangle de renfort et œillets au pas de 10 cm en partie haute
- Tarif comprenant la pose et la dépose, devis sur demande
- Demande faisant l'objet d'un accord du propriétaire



## PANNEAUX EXTÉRIEURS CÔTÉ RUE BERRYER

- Adhésivage des 2 panneaux de part et d'autre de la Porte Cochère
- Impression numérique quadri recto seul 1200 DPI
- **Support :** vinyle adhésif enlevable
- **Format :** 2,56 m x 1,70 m
- **Finitions :** Pelliculage mat, coupe au format avec 1 cm de fonds perdus
- Tarif comprenant la pose et la dépose, devis sur demande



# SÉCURITÉ



HÔTEL  
SALOMON DE ROTHSCHILD  
PARIS

# 07 Sécurité incendie

- Il est **interdit de fumer et de vapoter** à l'intérieur du bâtiment.
- **La bouche de désenfumage** (amenée d'air) du grand salon ne doit en aucune manière être obstruée par la présence de parois, claustras, estrades, etc. afin de ne pas compromettre l'efficacité du désenfumage de cette salle. (Photo ci-contre).
- **Les bougies « flamme vive » sont interdites** dans le bâtiment.
- En fonction de la typologie de votre événement et de sa configuration, il peut vous être demandé d'ajouter des mesures compensatoires pour **optimiser la sécurité des biens et des personnes** (ajout d'extincteurs, de SSIAP, etc.).
- Toute construction ou aménagement doit être soumis à la **validation d'un chargé de sécurité** pour attester de la **conformité** des installations.



# RÈGLES D'USAGE



HÔTEL  
SALOMON DE ROTHSCHILD  
PARIS

# 08 Respect du lieu

## LES INTÉRIEURS

---

### Salons et autres espaces intérieurs

Les cheminées de l'hôtel sont aujourd'hui purement ornementales. Aucun feu ne saurait y brûler. Les âtres doivent être conservés fermés.

Afin de préserver l'aspect des murs et des plafonds, les accroches sont proscrites. Seules les structures autoportées sont autorisées pour les aménagements spécifiques en hauteur. Leurs différents points d'appui reposeront sur des protections afin de conserver l'apparence initiale des parquets, boiseries et du mobilier.

### Jardin d'hiver

Le jardin d'hiver de la salle à manger est un majestueux puits de lumière. Il demeure clos.

Toutefois, sur demande, pourront y être aménagées des installations légères – jeux d'éclairage, petites expositions d'œuvres artistiques – seulement visibles depuis l'extérieur. Ces installations sommaires seront assurées par l'Hôtel Salomon de Rothschild et ses prestataires.

### Lustres

Les lustres, également classés, ne sauraient supporter une quelconque suspension. Leur dépose ou réhausse est envisageable, pour certains, si l'aménagement de l'événement le nécessite. Elle sera alors assurée par une entreprise spécialisée et refacturée au contractant.

### Parquets

Les parquets contribuent à la majesté des espaces. Le contractant veillera donc à leur respect. Ils sont anciens et offrent une résistance au poids variable, se référer aux fiches techniques par salon. Si les salons devaient être utilisés comme espaces de danse, il sera nécessaire de placer un revêtement de protection au sol. Les adhésifs devront avoir une faible tenue afin de ne pas endommager les parquets lors du retrait. Si tel n'était pas le cas et que les adhésifs laissaient des traces à la dépose, la remise en état serait facturée au contractant. Enfin, l'entretien des parquets requérant des produits spécifiques et appropriés à leur ancienneté, seul l'Hôtel Salomon de Rothschild et ses prestataires en assurent le nettoyage.

### Volets

Le personnel de l'Hôtel Salomon de Rothschild est seul habilité à manipuler les volets, eux aussi classés. Ceux du rez-de-chaussée de l'hôtel doivent être fermés chaque soir après le départ de la dernière personne, pour des raisons de sécurité et d'assurance. Le bâtiment est alors mis sous alarme.

Si le contractant souhaitait qu'ils restent ouverts, il devra prendre en charge le gardiennage de l'hôtel. Ce gardiennage suppose, au minimum, la présence d'un régisseur du site et d'un agent SSIAP-2 pendant la fermeture nocturne de l'hôtel.

### Tapisseries et miroirs

De véritables bijoux ornent les murs des salons et galeries : tapisseries d'Aubusson, miroirs en encorbellement contribuant à la splendeur de l'hôtel, ils ne sauraient être déposés.

# 08 Respect du lieu

## LES EXTÉRIEURS

---

**Les jardins étant classés**, la pelouse et les végétaux doivent être conservés dans leur état initial.

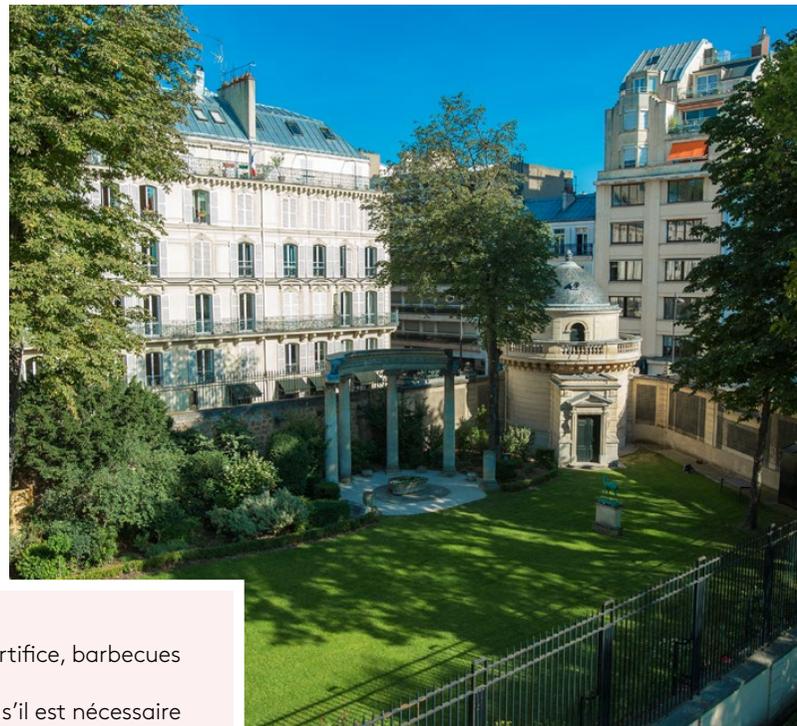
Toute détérioration sera **à la charge du contractant** et les mises en état effectuées par les prestataires mandatés par HSR.

Leur **aménagement** lors de l'événement fera l'objet d'une **demande préalable**, et devra s'harmoniser à l'esthétique ambiante et aux plantations.

Les piquetages dans le sol ne sont pas autorisés, mais des **solutions de lestages existent** afin d'assurer la stabilité des tentes ou autres structures.

Un système d'**arrosage automatique** assure la bonne hydratation des végétaux. À la demande du client, ce système pourra être interrompu.

Le coût de l'**arrosage manuel**, nécessaire lors de certaines conditions climatiques, restera à la charge du contractant.



Afin d'assurer la sécurité des convives, feux d'artifice, barbecues et flammes sont interdits. Toutefois, par exception, l'usage des flammes, s'il est nécessaire, devra être soumis à une autorisation préalable de Viparis et du chargé de sécurité. Des mesures compensatoires devront être mises en place à la charge du contractant.

# 08 Respect des riverains

**ÉCRIN EXCEPTIONNEL AU CŒUR** du 8<sup>e</sup> arrondissement de **PARIS**, l'hôtel est niché dans un quartier résidentiel. Lors des événements, le contractant s'assurera du bon respect du voisinage immédiat.

## **Rappel général sur les nuisances sonores et troubles de voisinage :**

Le code de la santé publique stipule qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Un seul des trois critères cités ci-dessus, suffit à constituer un trouble du voisinage.

Quelles que soient les circonstances, quelle que soit l'heure, de jour comme de nuit, quel que soit le type d'isolation phonique, le constat de trouble de voisinage pourra être établi par les agents assermentés sur simple constatation auditive. Cependant, les agents se basent généralement sur leur appréciation de la notion « d'inconvénient anormal de voisinage ».

## **Rappel sur la nécessité d'utiliser un matériel conforme à la réglementation :**

Lors de spectacles ou soirées musicales, le contractant utilisera un matériel de sonorisation conforme. Pour les précisions sur cette conformité, il se reportera au décret n°98 1143 du 15 décembre 1998, modifié par le décret 2007-1467 du 16 octobre 2007, « relatif aux prescriptions applicables aux établissements ou locaux recevant du public et diffusant à titre habituel de la musique amplifiée. »

## **Règles de montages et démontages en extérieur du lieu :**

Afin de minimiser les nuisances sonores pour le voisinage, les montages, démontages en extérieur ainsi que toute reprise de matériel, devront s'effectuer dans les créneaux horaires suivant :

- En semaine de 7h00 à 20h00
- Le week-end, les veilles de jours fériés et les jours fériés de 9h00 à 20h00

Le contractant s'assurera donc que tous les prestataires respectent ces contraintes horaires et mettront tout en œuvre pour ne pas nuire au voisinage (se référer également au point Accès et livraisons).

## **Respect des zones communes du lieu :**

L'Hôtel Salomon de Rothschild est le siège de la prestigieuse Fondation des Artistes.

En effet, l'Hôtel est constitué d'espaces communs et d'espaces privatifs.

Aussi, le contractant respectera les servitudes intrinsèques à ce partage des lieux identifié ci-dessous :

La Cour d'Honneur, le perron, le vestibule, les escaliers à double révolution, l'escalier d'honneur, les jardins, la cage d'escalier de l'aile gauche et de l'aile droite, l'accès technique du rez-de-chaussée ainsi que la Cour de l'aile des communs.

Il veillera à obtenir l'autorisation de Viparis avant toute utilisation des espaces intérieurs et extérieurs collectifs.

## NOTRE AMBITION RSE

---

Depuis la création de Viparis en 2008, le **développement durable** a toujours été **au cœur de nos valeurs**.

Dès 2009, le groupe signe la Charte de la Diversité, un engagement fort pour lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité au sein de ses effectifs.

En 2014, Viparis élabore sa première politique de développement durable, année où nous avons été le premier acteur de l'événementiel au monde à être **certifié ISO 20121** sur l'ensemble de nos sites et de notre activité.

En 2018, nous avons souhaité renforcer notre contribution à travers une nouvelle politique « **Better Events 2030** » fondée sur des engagements ambitieux pour 2030.



## NOTRE ENGAGEMENT RSE À L'HÔTEL SALOMON DE ROTHSCHILD

---

**Concrètement, notre travail sur ces enjeux et ceux de nos clients se manifeste par les actions suivantes :**

• **En réduisant notre impact carbone par la maîtrise de nos consommations énergétiques et en préservant les ressources :**

Notre site utilise le chaud et le froid urbain, réduisant ainsi la consommation d'électricité et les émissions de CO2.

En montage et démontage, nous limitons l'utilisation de la climatisation et du chauffage. Hors activité, des outils nous permettent de lutter contre les consommations inutiles.

La gestion technique centralisée nous permet également d'optimiser la température souhaitée.

Par notre politique d'investissement, le site est équipé à 90 % d'ampoules LED, assurant une réelle diminution de la consommation d'énergie.

Afin de lutter contre le gaspillage de l'eau, tous nos sanitaires sont équipés de mousseurs hydro-économiques. Nous optimisons l'arrosage des espaces verts pour favoriser l'enracinement profond et limitons également l'évaporation par le paillage.

Enfin, un bilan carbone (scopes 1,2, 3) est réalisé chaque année au niveau groupe pour suivre notre empreinte et la pertinence de notre politique.

• **En limitant et valorisant les déchets :**

Nous trions nos déchets et optimisons nos collectes à la demande.

Nous suivons avec attention les bordereaux de suivi de déchets dans le but d'élaborer un plan d'action dont l'objectif à terme est la valorisation de 70 % de nos déchets pour 2030.

Nous luttons contre l'utilisation du plastique à usage unique.

Nous avons été le premier site Viparis à tester le recyclage des mégots.

• **En luttant contre le gaspillage alimentaire :**

Notre traiteur référencé est partenaire du Chaînon Manquant.

Avec la Tablee des Chefs, nous avons mis en pratique la redistribution de surplus alimentaire.

Nous sommes en mesure de vous accompagner dans la mise en place de ces bonnes pratiques.

## NOTRE ENGAGEMENT RSE À L'HÔTEL SALOMON DE ROTHSCHILD

---

### • En favorisant la biodiversité :

Notre site applique la Charte Biodiversité Viparis signée en 2019.

Celle-ci a été rédigée en accord avec les engagements de la ville de Paris en matière de gestion des espaces verts (zéro produits phytosanitaires, paillage, taille raisonnée, favorisation de l'accueil du vivant, mise en place de 2 composteurs et prochainement de nichoirs...).

### • En bénéficiant d'un site très bien desservi par les transports durables et accessible aux personnes en situation de handicap (page 10 - Accès et livraisons).

### • En favorisant des partenariats durables :

Notre groupe mène une politique d'achats responsables et le choix de nos prestataires ayant un engagement RSE est primordial. Ceux-ci sont régulièrement soumis à des campagnes d'évaluations.

Notre traiteur est en cours d'obtention de la certification ISO 20121 et nous avons intégré dans son contrat le développement d'une offre bio ou de saison, en circuit court, avec une attention sur l'utilisation de contenants écoconçus ou réutilisables.

Notre prestataire audiovisuel est labellisé (PrestaDD, Prestataire de Service du Spectacle Vivant).

Tous nos prestataires d'entretien et de maintenance du site sont engagés dans le développement durable. Notre meilleur exemple est notre entreprise de nettoyage : à la fois engagée dans une charte éthique, une politique environnementale, une politique d'insertion et détient les certifications ISO9001 et 14001.

### • En étant tous mobilisés :

Nos collaborateurs sont sensibilisés et sont encouragés à travers différents programmes à devenir acteurs du développement durable (La cravate Solidaire, la Fresque du climat, le vote pour le choix du projet de compensation carbone, la formation au développement durable, la mise en place sur chaque site d'un Ambassadeur dont le rôle est de relayer la politique de développement durable du groupe...).

Pour nos clients qui souhaitent établir un bilan de l'héritage de leur événement, Viparis, membre d'UNIMEV, met à leur disposition l'outil Cléo, un calculateur de performance événementielle.

En collaboration avec Bureau Veritas, Viparis a développé le label SAFE V, un référentiel assurant la sécurité des sites événementiels au niveau sanitaire.

### Pour en savoir plus :

[www.viparis.com/fr/developpement-durable](http://www.viparis.com/fr/developpement-durable)

Pour plus d'informations sur le référentiel Safe V, consulter le Guide pratique organisateur mesures sanitaires.

# Contact

---

[sales@viparis.com](mailto:sales@viparis.com)

[www.hotelsalomonderothschild.com](http://www.hotelsalomonderothschild.com)



HÔTEL  
SALOMON DE ROTHSCHILD  
PARIS